



Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2019259-0001

Signé par

Régis ELBEZ, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 16 septembre 2019

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral constatant les effets de l'adoption des statuts de la communauté de communes
du Grand Châteaudun sur les syndicats intercommunaux et mixtes existants



PREFECTURE
Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la légalité et des élections

Arrêté constatant les effets de l'adoption des statuts de la communauté de communes du Grand Châteaudun sur les syndicats intercommunaux et mixtes existants

**La préfète d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) et notamment ses articles L.5211-17, L.5212-1 et suivants et L.5214-21;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n°20/2019 du 1^{er} juillet 2019 donnant délégation de signature au profit de Monsieur Régis ELBEZ, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BICCL-2016341-0002 du 06 décembre 2016, modifié, portant création de la communauté de communes du Grand Châteaudun par fusion-extension entre les communautés de communes des Trois Rivières, du Dunois, des Plaines et Vallées Dunoises, et les communes de Mézières-au-Perche, Bullou, Gohory, Brou, Dampierre-sous-Brou, Unverre, Moulhard, Yèvres, La Bazoches-Gouët et Chapelle-Guillaume ;

Arrête

Article 1^{er} : La prise de la compétence « production et interconnexion d'eau potable » par la communauté de communes du Grand Châteaudun entraîne le retrait de ladite compétence au sein des syndicats totalement inclus dans le périmètre communautaire suivants :

- Syndicat des eaux de Villampuy et Villemaury ;
- Syndicat intercommunal des eaux de Donnemain, Moléans, Jallans pour les communes de Donnemain-Saint-Mamès et Moléans.

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir, M. le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir .

Chartres, le **16 SEP. 2019**

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général

Régis ELBEZ

